

Langolen, le 28 février 2019

De :

SARL Pisciculture Bio de Langolen

Pont Ar Stang, 29510 Langolen

N° SIRET : 44461180000012

A destination de :

Préfecture du Finistère

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial

Bureau des installations classées et des
enquêtes publiques

42 boulevard Duplex

CS 16033

29320 Quimper

Objet : Dépôt de dossier d'autorisation (version modifiée) au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement dans le cadre du projet d'extension de la pisciculture de Langolen.

Monsieur le Préfet,

Conformément au code de l'environnement et à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier (version modifiée) de demande d'autorisation dans le cadre du projet d'extension de notre pisciculture située sur la commune de Langolen (29510), au lieu-dit Pont Ar Stang.

Par ailleurs, je m'engage à payer le montant des frais relatifs :

- A la publication des deux journaux locaux, selon les dispositifs des articles R512-15 et R512-39 du code de l'environnement, d'un avis annonçant l'enquête publique
- Au frais d'impression des affiches nécessaires à l'enquête,
- A l'indemnisation du commissaire enquêteur,
- Et si la demande fait l'objet d'un avis favorable, à la publication d'un avis concernant l'arrêté d'autorisation.

Vous trouverez joint à ce courrier :

- Une note descriptive du projet
- Une note de présentation non technique
- Une étude d'impact
- Un résumé non technique de l'étude d'impact
- Une étude de dangers
- Une notice d'hygiène et de sécurité
- Un plan d'ensemble du projet

En vous remerciant par avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Régis THOMAS
Gérant de la Pisciculture Bio de Langolen

